REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX - TRAVAIL - PATRIE

RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2020

CHAPITRE 43

MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	**4**
1.	**CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES**	**5**
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	6
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	7
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2020	8
2.	**ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES**	**9**
2.1.	**PROGRAMME 573:** DEVELOPPEMENT DE LA FAMILLE ET PROTECTION DES DROITS DE L'ENFANT	10
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	11
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	11
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020	11
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020	13
2.2.	**PROGRAMME 574:** APPUI INSTITUTIONNEL ET GOUVERNANCE	19
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	20
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	20
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020	20
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020	22
2.3.	**PROGRAMME 575:** PROMOTION DE LA FEMME ET DU GENRE	33
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	34
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	34
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020	34
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020	36
3.	**BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES**	**42**

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE 43

3.2. LEÇONS APPRISES 44

3.3. PERSPECTIVES 45

NOTE EXPLICATIVE

La loi N°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres Entités Publiques définit un cadre rénové du système financier, budgétaire et comptable de l'État. Elle conforte la gestion axée sur les résultats dans les finances publiques par l'institutionnalisation de la budgétisation par programme. Ladite loi annonce en son article 22 que le projet de loi de règlement est accompagné des rapports annuels de performance des administrations rédigés par les Responsables des Programmes sous l'autorité des Chefs des Départements ministériels ou Assimilés. Depuis la loi de Règlement 2013, la première évaluation a été faite par les administrations elles mêmes. Elle a permis au système d'être en accord avec la loi en rendant compte de ce qui avait été prévu dans les Projets de Performance Annuels (PPA), de se rendre compte des avancées mais surtout de mieux appréhender les difficultés existantes.

En effet, le RAP est un document élaboré par chaque administration pour rendre compte, pour chaque programme de l'exécution des autorisations d'engagement et des crédits de paiement prévus dans la loi de finances de l'année n-1. Il présente et explique les réalisations effectives concernant l'ensemble des moyens regroupés au sein d'un programme et alloués à une politique publique ; bref, il est une évaluation du PPA.

Dans un contexte de raréfaction de ressources et de contraintes fortes en matière de dépenses, la gestion axée sur la performance apparait plus que jamais incontournable et le Rapport Annuel de Performance en est l'outil privilégié en matière d'évaluation des politiques publiques. Outre la note explicative, Il est articulé en trois parties :

- le contexte, qui met en exergue la synthèse de la stratégie, la contribution attendue des administrations dans les stratégies nationales, notamment le Document de la Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) arrivé à son terme en 2020. Il présente par ailleurs le domaine d'intervention et revient sur les performances antérieures. Il s'achève par la présentation du contexte de l'exécution des programmes ;

- l'état de mise en œuvre des programmes : cette partie présente la performance des programmes et de leurs actions, tout en mettant en exergue les objectifs, indicateurs, cibles, et coûts de réalisation ;

- le bilan stratégique et les perspectives : cette partie établit le rapprochement entre les résultats obtenus et l'objectif stratégique du Ministère, ressort les leçons apprises et présente les perspectives.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

Afin de renforcer la reprise économique amorcée depuis plus d'une décennie et l'asseoir durablement dans les efforts de lutte contre la pauvreté, le Cameroun s'est engagé à inscrire sa politique de développement dans une perspective plus large et globale. C'est ainsi qu'il adopté en 2009 sa vision de développement à long terme dont l'objectif est d'être un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité à l'horizon 2035. Cette vision propose des réponses aux aspirations profondes des camerounais sur un horizon suffisamment long pour anticiper les changements structurels de la société. La mise en œuvre de la vision est prévue en 03 cycles programmatiques. La 1ère phase opérationnalisée par le DSCE couvre la période 2010-2020 et est orientée vers la modernisation de l'économie par l'accélération de la croissance, la création d'emplois formels et la réduction de la pauvreté. La contribution du MINPROFF dans le développement du Cameroun, s'inspire des orientations du DSCE et s'intègre dans la stratégie sectorielle de développement des services sociaux (SSDSS) qui vise à « permettre aux populations de satisfaire à leurs besoins essentiels, de jouir de leurs droits fondamentaux et d'assumer leurs devoirs, dans le cadre du renforcement des ressources humaines et l'insertion des groupes défavorisées dans le circuit économique ».
L'accent est mis sur la nécessité de promouvoir « une femme au rôle social renforcé et économiquement autonome ; une famille stable et harmonieuse ».

Ainsi, les priorités du MINPROFF concernent :
- la promotion de la femme et de la dimension genre dans tous les secteurs de la vie nationale;
- la promotion et la protection de la famille et des droits de l'enfant.

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Aux termes du Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement. Le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre des mesures relatives au respect des droits de la femme et à la protection de la famille.

A ce titre, il est chargé :
- de veiller à l'élimination de toute discrimination à l'égard de la femme ;
- de veiller à l'accroissement des garanties d'égalité à l'égard de la femme dans tous les domaines d'activités ;
- d'étudier et de soumettre au Gouvernement les conditions facilitant l'emploi de la femme dans tous les secteurs d'activités ;
- d'étudier et de proposer les stratégies et mesures visant à renforcer la promotion et la protection de la famille ;
- d'étudier et de proposer les mesures visant à la promotion et à la protection des droits de

l'enfant.

Il assure la liaison entre le Gouvernement et l'entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des Femmes, en liaison avec le Ministère des Relations Extérieures, ainsi qu'avec toutes les organisations nationales et internationales de promotion de la femme.

Il exerce la tutelle sur les structures de formation féminine, à l'exclusion des établissements relevant des Ministères chargés des questions d'enseignement.

En cohérence avec les orientations des Documents de Stratégie suscités, le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille, dont l'objectif est de promouvoir « **une femme au rôle social renforcé et économiquement autonome; une famille stable et harmonieuse »,** a focalisé sa contribution pour l'accélération de la croissance économique, l'augmentation de la production et la création des emplois sur trois (03) programmes, à savoir:

- Développement de la famille et protection des droits de l'enfant ;
- Appui institutionnel et gouvernance ;
- Promotion de la femme et du genre.

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

Les trois (3) programmes du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille ont été mis en œuvre dans un environnement marqué par les principaux éléments de contexte ci-après :

- l'exécution du programme de Développement Durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine ;
- l'arrimage aux cadres stratégiques et normatifs relatifs aux droits de l'homme mettant l'accent sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ;
- la revue des politiques mises en œuvre en lien avec les programmes de la plateforme d'actions de Beijing 25 ans après leur adoption ;
- la mise en œuvre de projets structurants ayant un impact sur les femmes et les familles ;
- la prise en charge des contingences inhérentes à la crise humanitaire dans les Régions de l'Adamaoua, de l'Est et de l'Extrême-Nord ;
- la mise en œuvre du Plan triennal spécial jeune ;
- la mise en œuvre du Plan d'Urgence Triennal ;
- la faible dotation budgétaire du MINPROFF au regard de ses missions ;
- l'inadéquation entre les ressources allouées au MINPROFF et ses missions ;
- la promotion du vivre ensemble, du bilinguisme et du multiculturalisme ;
- la mise en œuvre des recommandations du Grand Dialogue National, notamment en matière de sécurité sociale et de réinsertion sociale.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2020

L'année 2020 aura également été marquée par :

- le contexte sociopolitique dans les Régions du Nord-ouest et du Sud-ouest ;
- la gestion des questions de genre liées aux mouvements migratoires ;
- la recrudescence des violences et autres questions d'insécurité dans les Régions de l'Adamaoua, de l'Est et de l'Extrême-Nord avec pour conséquence, l'augmentation du nombre de réfugiés et de déplacés internes constitués en majorité de femmes et d'enfants ;
- la poursuite de l'effort d'arrimage au budget programme ;
- les effets de la crise liée à la pandémie du Coronavirus sur l'étendu du territoire national ;
- la poursuite du déploiement des services du MINPROFF sur l'ensemble du territoire national ;
- le déficit d'espace de travail au niveau des services déconcentrés.

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2020

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 573

DEVELOPPEMENT DE LA FAMILLE ET PROTECTION DES DROITS DE L'ENFANT

Responsable du programme

ZOA MBIDA COME PARFAIT

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	contribuer au développement et au renforcement de la stabilité de la famille	
Indicateur	Intitulé:	nombre de familles bénéficiaires de séances d'éducation prénuptiale, matrimoniale et familiale et de sensibilisation sur les droits de l'enfant.
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence: Année de référence:	5000000.0 2018
	Valeur Cible Année cible:	6000000.0 2020
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: PROMOTION ET PROTECTION DE LA FAMILLE Action 02: MOBILISATION DES COMMUNAUTES POUR LA SANTE ET LES PFE Action 03: PROMOTION ET PROTECTION DES DROITS DE L'ENFANT	
DOTATIONS INITIALES	AE 1 213 887 390	CP 1 213 887 390
RESPONSABLE DU PROGRAMME	ZOA MBIDA COME PARFAIT,	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le Programme 573 a été exécuté en 2020 dans un contexte général marqué par de nombreux facteurs qui fragilisent la cohésion et la stabilité des familles, entre autres : la persistance des pesanteurs socioculturelles discriminatoires, l'amplification du phénomène de famille mono parentale, la persistance de la pauvreté au sein des familles, l'effritement des valeurs morales et socioculturelles, l'insuffisance de l'offre des services sociaux de base et la survenue de la crise sanitaire liée à la COVID-19. Par ailleurs, la crise humanitaire dans les Régions de l'Adamaoua, de l'Est et de l'Extrême-Nord du fait de la situation politique en République Centrafricaine et des exactions de la secte terroriste Boko Haram et la crise socio politique dans les Régions du Nord ouest et du Sud ouest ont aggravé la vulnérabilité des populations, en particulier les familles déplacées, En outre, l'influence négative des réseaux sociaux et de certains médias réduit la communication au sein des familles et accentue les risques de conflits et de violences familiales et conjugales.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020

L'objectif du programme 573 est de contribuer au développement et au renforcement de la stabilité et de l'harmonie familiale. Les actions réalisées en 2020 ont permis d'atteindre cet objectif à plus de 100%. En effet, la poursuite de l'éducation prénuptiale, matrimoniale et familiale a contribué à la réduction des violences domestiques et à la sensibilisation des familles, des fiancés et des mariés sur les droits et devoirs des conjoints. L'octroi des aides et secours aux personnes et familles indigentes et nécessiteuses et le renforcement des capacités des veuves à la création des AGR ont permis le développement de microprojets générateurs de revenus et la prise en charge de certains besoins essentiels des familles indigentes.

Par ailleurs, les familles, les groupes et les communautés ont été sensibilisés sur la promotion de la santé familiale, la prévention du VIH, du SIDA et des IST et sur l'adoption des pratiques familiales essentielles, en vue de la réduction de la mortalité maternelle, néonatale et infanto-juvénile.

Concernant la promotion et la protection des droits de l'enfant, un accent particulier a été mis sur la sensibilisation au respect des droits fondamentaux de l'enfant.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	5 164 072	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	86,06	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 873 075 491	CP 873 075 491
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 340 811 899	Ecart CP 340 811 899
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 648 506 462	CP 621 818 268
TAUX DE CONSOMMATION	74,27 %	71,22 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Les résultats sont au-delà des prévisions, grâce à l'utilisation efficiente des ressources de l'Etat, l'appui des Partenaires Techniques et Financiers et la mise à contribution des médias dans la sensibilisation.	
PERSPECTIVES 2021	Il s'agira de poursuivre la mise en œuvre des trois actions du Programmes, à savoir : - Action 1 : Promotion et protection de la famille ; - Action 2 : Mobilisation des communautés pour la santé et les Pratiques Familiales Essentielles (PFE) ; - Action 03 : Promotion et protection des droits de l'enfant	

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020

Action 01 PROMOTION ET PROTECTION DE LA FAMILLE

Les résultats sont au-delà des prévisions, grâce à l'utilisation efficiente des ressources de l'Etat, l'appui des Partenaires Techniques et Financiers et l'adoption des nouvelles stratégies, entre autres l'implication des médias.

OBJECTIF	Prévenir les dysfonctionnements au sein des familles							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de familles bénéficiaires des sessions d'éducation prénuptiales, matrimoniales et familiales et sensibilisation sur les droits de l'enfant				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2018					
	Valeur de référence:		1060476.0					
	Année cible:		2020					
	Valeur Cible		3500000.0				64,87	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		2270417					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	706 471 742	706 471 742	572 535 946	572 535 946	476 175 917	461 375 923	83,16 %	80,58 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été mise en œuvre dans un contexte marqué par la perte des valeurs morales, la persistance des unions libres et des violences domestiques et conjugales, les conflits intergénérationnels, les déplacements des populations et la déstabilisation des familles par la situation sociopolitique dans les Régions du Sud-ouest et du Nord-ouest. La persistance de pesanteurs sociales culturelles, l'effritement des valeurs morales.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les activités ci-après ont été réalisées : - la mise en œuvre du Plan national de réduction des violences conjugales, domestiques et familiales, à travers la sensibilisation sur la lutte contre les violences conjugales, familiales et domestiques **: 2 270 417** personnes, parents et familles ont été sensibilisés sur cette problématique ; - l'appui à la réalisation des Activités Génératrices des revenus des veuves (**1 176** veuves ont été capacitées à la création des AGR et **908** ont bénéficié d'un appui financier ou matériel pour la mise en place d'une AGR) ; - l'appui à la célébration collective de 415 mariages ; - l'octroi des aides et secours à 1 856 familles et personnes indigentes et nécessiteuses ; - l'assistance psychosociale aux couples et familles en prise avec les problèmes sociaux ; - la sensibilisation de travailleuses de sexe dans la ville de Douala sur les migrations clandestines et le trafic de personnes.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les résultats sont au-delà des prévisions, grâce à l'utilisation efficiente des ressources de l'Etat, l'appui des Partenaires Techniques et Financiers et l'adoption des nouvelles stratégies, entre autres l'implication des médias							

Perspectives 2021	Il est envisagé: - l'appui et l'accompagnement des couples vivants en union libre en vue de la régularisation et la sécurisation juridique de leurs unions ; - la lutte contre les violences conjugales, familiales et domestiques ; - l'octroi des aides et secours aux personnes indigentes et /ou nécessiteuses y compris en contexte humanitaire ; - l'appui à la réalisation des Activités Génératrices de Revenus (AGR) des veuves ; - la poursuite de l'assistance aux personnes et familles indigentes, nécessiteuses y compris en contexte humanitaire ; - la poursuite de la mise en œuvre du plan national de réduction des violences conjugales, domestiques et familiales ; - le renforcement des capacités des intervenants sociaux et des responsables du MINPROFF en - matière d'éducation à la vie familiale ; - la sensibilisation des familles contre les migrations clandestines et la traite et le trafic des personnes ; - le renforcement de la protection des droits spécifiques des veuves ; - l'organisation des journées commémoratives dédiées à la famille et à la veuve.

Action 02 MOBILISATION DES COMMUNAUTES POUR LA SANTE ET LES PFE

Les résultats escomptés ont été atteints au-delà des prévisions grâce aux actions de mobilisation communautaire développées dans le cadre de la lutte contre la mortalité maternelle, néonatale et infanto-juvénile et celles de sensibilisation en faveur de l'Education Complète à la Sexualité (ECS). En outre, la sensibilisation des familles et des communautés a contribué à l'amélioration de la fréquentation des formations sanitaires par les populations en vue de leur prise en charge.

Il est important de relever que ces résultats ont été atteints grâce à l'appui des partenaires techniques et financiers et l'intensification de la stratégie de sensibilisation à travers les médias et les réseaux sociaux.

OBJECTIF	Contribuer à l'amélioration du bien-être de la famille							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de familles mobilisées pour les Pratiques Familiales Essentielles(PFE) et la sollicitation des services de santé				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2018					
	Valeur de référence:		613975.0					
	Année cible:		2020					
	Valeur Cible		750000.0				107,42	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		805668					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	129 100 000	129 100 000	103 274 950	103 274 950	56 204 950	50 829 950	54,42 %	49,22 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action a été marquée par la persistance des violences domestiques et conjugales, des pratiques culturelles néfastes à la santé de la mère et de l'enfant favorisant un taux élevé de mortalité maternelle, néonatale et infanto-juvénile et les conséquences de la crise sanitaire liée à la COVID-19.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- la mobilisation communautaire pour la santé, les Pratiques Familiales Essentielles (PFE) et la lutte contre les fistules obstétricales et la lutte contre la COVID-19, soit **805.668** personnes mobilisées - la sensibilisation des filles et femmes issues des milieux défavorisés sur la gestion de l'hygiène menstruelle et la mise à disposition de **600** kits de dignité aux filles et adolescentes des Régions du Centre, de l'Extrême-Nord, de l'Est, du Nord et du Nord-ouest.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les résultats escomptés ont été atteints au-delà des prévisions grâce aux actions de mobilisation communautaire développées dans le cadre de la lutte contre la mortalité maternelle, néonatale et infanto-juvénile et celles de sensibilisation en faveur de l'Education Complète à la Sexualité (ECS). En outre, la sensibilisation des familles et des communautés a contribué à l'amélioration de la fréquentation des formations sanitaires par les populations en vue de leur prise en charge. Il est important de relever que ces résultats ont été atteints grâce à l'appui des partenaires techniques et financiers et l'intensification de la stratégie de sensibilisation à travers les médias et les réseaux sociaux.							

Perspectives 2021	Il est envisagé: - la mobilisation communautaire pour la lutte contre la propagation de la COVID-19 ; - la mobilisation des familles et des communautés pour la santé ; - la poursuite de la mise en œuvre du plan sectoriel femmes et familles de lutte contre le VIH/SIDA, du Plan opérationnel du MINPROFF de lutte contre la mortalité maternelle et infanto juvénile, du Programme National de lutte contre la Malnutrition et du Programme National de lutte contre la Drogue ; - le renforcement de la sensibilisation en faveur de la promotion des Pratiques Familiales Essentielles.

Action 03 PROMOTION ET PROTECTION DES DROITS DE L'ENFANT

Les résultats sont au-delà des prévisions, grâce à l'utilisation efficiente des ressources de l'Etat, l'appui des Partenaires Techniques et Financiers et l'intensification de la stratégie de sensibilisation à travers les médias.

OBJECTIF	Vulgariser les instruments et les mécanismes de protection de l'enfant							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de personnes sensibilisées au respect des droits de l'enfant				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2018					
	Valeur de référence:		2055403.0					
	Année cible:		2020					
	Valeur Cible		3500000.0				292,92	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		10252214					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	378 315 648	378 315 648	197 264 595	197 264 595	116 125 595	109 612 395	58,86 %	55,57 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action est marquée par les transformations sociales et les effets pervers des réseaux sociaux qui dégradent la qualité des relations au sein de la famille. A cela s'ajoute l'appropriation insuffisante par les communautés des instruments juridiques de protection de l'enfance. En outre, la résurgence de l'insécurité dans la Région de l'Adamaoua, la crise sociopolitique dans les Régions du Nord-ouest et du Sud-ouest, la persistance des crises humanitaires dans les Régions de l'Est et de l'Extrême-Nord ont exacerbé la violation des droits de l'enfant. La crise sanitaire de la COVID-19 qui a affecté les familles et l'économie en rendant les couches défavorisées plus vulnérables.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- la sensibilisation de **10.252.214** personnes sur les instruments juridiques et mécanismes de protection des droits de l'enfant, les bonnes pratiques en matière de nutrition et la lutte contre les mariages d'enfants et autres Pratiques Culturelles Néfastes ; - l'opérationnalisation en cours de la ligne verte pour l'assistance aux enfants victimes de violences et de mariages forcés ; - l'élaboration du draft zéro du Rapport Unique valant des 6ème et 7ème Rapports Périodiques de mise en œuvre de la Convention relative aux Droits de l'Enfant (CDE) période 2015-2021 ; - la mise en œuvre d'une stratégie de protection et d'éducation des enfants au sein de la famille, à travers : l'appui à l'établissement de 1000 actes de naissance au profit des enfants des Départements du Nkam et de la Mefou et Afamba ; - l'organisation des journées commémoratives dédiées à l'enfant et à la fille.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les résultats sont au-delà des prévisions, grâce à l'utilisation efficiente des ressources de l'Etat, l'appui des Partenaires Techniques et Financiers et l'intensification de la stratégie de sensibilisation à travers les médias.							

Perspectives 2021	En 2021, il est envisagé : - l'appui à l'enregistrement à l'état civil des enfants issus des familles vulnérables ; - la poursuite de l'élaboration du draft zéro du Rapport Unique valant 6ème et 7ème Rapports Périodiques de mise en œuvre de la Convention relative aux Droits de l'Enfant (CDE) période 2015-2021 ; - l'élaboration u Rapport Périodique de la mise en œuvre de la CADBEE ; - la poursuite de la vulgarisation des instruments juridiques de protection de l'enfant auprès des familles et des communautés ; - la poursuite de l'opérationnalisation de la ligne d'assistance aux enfants victimes de violences ; - le développement des structures d'encadrement de la petite enfance ; - la mise en œuvre de plan d'actions multisectoriel pour mettre fin aux mariages d'enfants au Cameroun ; - l'organisation des journées commémoratives dédiées à l'enfant et à la fille.

2020

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 574

APPUI INSTITUTIONNEL ET GOUVERNANCE

Responsable du programme

NDZANA BILOA ALAIN SYMPHORIEN

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	renforcer la gouvernance et les capacités institutionnelles	
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation des activités budgétisées
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence: Année de référence:	98.0 2018
	Valeur Cible Année cible:	99.0 2020
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01:	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES
	Action 02:	ETUDE STRATEGIQUE ET PLANIFICATION
	Action 03:	GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE
	Action 04:	DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE
	Action 05:	AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL
	Action 06:	DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES
	Action 07:	DEVELOPPEMENT DES TIC
	Action 08:	CONTROLE ET AUDIT INTERNE
	Action 09:	CONSEIL JURIDIQUE
	Action 10:	COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE
	Action 11:	GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES
DOTATIONS INITIALES	AE 2 320 799 045	CP 2 320 799 045
RESPONSABLE DU PROGRAMME	NDZANA BILOA ALAIN SYMPHORIEN,	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 574 a été mis en œuvre dans un environnement influencé par: la faible dotation budgétaire du MINPROFF au regard de ses missions; la faible implémentation du dialogue de gestion ; l'application du décret n°2012/079 du 09 mars 2012 fixant Régime de la déconcentration de la gestion des personnels de l'Etat et de la solde ; l'inadéquation entre les ressources humaines et financières allouées au MINPROFF et la poursuite du déploiement territorial de ses services; le déficit d'espace de travail, tant au niveau des Services Centraux que Déconcentrés et les Unités Techniques Spécialisées ; l'insuffisance quantitative et qualitative du personnel.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020

Le programme support du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille a pour objectif de renforcer les capacités institutionnelles et la gouvernance. Pour atteindre cet objectif, il a été retenu les 11 actions suivantes:

- Coordination et suivi des activités des Services du MINPROFF ;
- Etudes stratégiques et planification au MINPROFF ;

- Gestion financière et budgétaire au MINPROFF ;
- Développement du Système d'Information statistique au MINPROFF ;
- Amélioration du cadre de travail au MINPROFF ;
- Développement des ressources humaines au MINPROFF ;
- Développement des TIC au MINPROFF ;
- Contrôle et audit interne au MINPROFF ;
- Conseil juridique au MINPROFF ;
- Communication et relations publiques au MINPROFF ;
- Gestion des ressources documentaires au MINPROFF.

Le taux moyen de réalisation de ces actions au terme de l'année 2020 est de 96%. Cette performance est due à l'intensification de la coordination et de la supervision des services, à la systématisation de la planification et à une meilleure gestion des ressources humaines.

En outre, il faut évoquer l'appropriation progressive de la Gestion Axée sur les Résultats, de la Réforme budgétaire et l'intensification des actions de promotion de la bonne gouvernance.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	96	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	92,85	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 1 513 729 468	CP 1 513 729 468
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 807 069 577	Ecart CP 807 069 577
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 1 382 038 449	CP 1 345 148 449
TAUX DE CONSOMMATION	91,3 %	88,86 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Le résultat du Programme a été possible grâce au renforcement de la coordination et à la gestion rationnelle des ressources affectées aux actions programmées.	
PERSPECTIVES 2021	Il est envisagé la poursuite de la mise en œuvre des actions du Programme que sont : - Coordination et suivi des activités des Services du MINPROFF ; - Etudes stratégiques et planification au MINPROFF ; - Gestion financière et budgétaire au MINPROFF ; - Développement du Système d'Information statistique au MINPROFF ; - Amélioration du cadre de travail au MINPROFF ; - Développement des ressources humaines au MINPROFF ; - Développement des TIC au MINPROFF ; - Contrôle et audit interne au MINPROFF ; - Conseil juridique au MINPROFF ; - Communication et relations publiques au MINPROFF ; - Gestion des ressources documentaires au MINPROFF.	

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020

Action 01 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES

Le résultat de l'action a été possible grâce au renforcement de la coordination et à la gestion rationnelle des ressources affectées aux activités programmées.

OBJECTIF	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du MINPROFF							
Indicateur	Intitulé:		Niveau de mise en place du dispositif de pilotage par la performance au MINPROFF				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2018					
	Valeur de référence:		94.0					
	Année cible:		2020					
	Valeur Cible		100.0				92,3	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		92,3					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	782 755 368	782 755 368	409 187 791	409 187 791	402 387 791	397 427 791	98,33 %	97,13 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action a été marquée par l'appropriation progressive de la Gestion Axée sur les Résultats et du budget programme, la survenue de la crise sanitaire liée à la pandémie du COVID-19.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- la tenue de 48 réunions de coordination ; - le suivi de la mise en œuvre de la feuille de route et du Plan d'action 2020 ; - la tenue d'une réunion d'évaluation de la mise en œuvre de la Lettre de Mission du Premier Ministre, Chef du Gouvernement adressée au MINPROFF dans le cadre de la feuille de route du Gouvernement au titre de l'exercice 2020 ; - les visites des services ; - l'actualisation des outils du pilotage de la performance ; - l'actualisation et l'édition du Manuel des Procédures Administratives et du Guide de l'Usager.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Le résultat de l'action a été possible grâce au renforcement de la coordination et à la gestion rationnelle des ressources affectées aux activités programmées.							
Perspectives 2021	En 2021, il est envisagé : - la tenue des réunions de coordination ; - l'organisation de la Conférence Annuelle des Responsables des Services Centraux, Déconcentrés et des Unités Techniques Spécialisées ; - le suivi de la mise en œuvre de la feuille de route et du Plan d'action 2020 ; - le renforcement de l'implémentation du dialogue de gestion ; - les visites des services ; - l'actualisation des outils de pilotage de la performance.							

Action 02 ETUDE STRATEGIQUE ET PLANIFICATION

Les résultats obtenus ont été atteints grâce à l'appropriation des outils et du processus de planification en vigueur.

OBJECTIF	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense au MINPROFF							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'outils/documents de planification, de programmation, et de budgétisation produits par an dans les délais au MINPROFF				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2018					
	Valeur de référence:		4.0					
	Année cible:		2020					
	Valeur Cible		4.0				100	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		4					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	106 298 292	106 298 292	58 971 517	58 971 517	58 971 517	58 971 517	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le contexte de mise en œuvre de cette action a été marqué par l'entrée en vigueur du deuxième triennat consacrant la budgétisation par programme et par la prorogation de la mise en œuvre du DSCE en attendant la nouvelle Stratégie Nationale de Développement à l'horizon 2030.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les activités majeures ci-après ont été réalisées : - l'élaboration du CDMT 2021-2023 ; - la revue et rationalisation des activités des Programmes du MINPROFF ; - l'élaboration du rapport d'évaluation de la chaîne des résultats du MINPROFF 2019 ; - l'élaboration du Plan d'Actions du MINPROFF 2020.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les résultats obtenus ont été atteints grâce à l'appropriation des outils et du processus de planification en vigueur.							
Perspectives 2021	Les activités ci-après sont envisagées : - l'élaboration du CDMT 2022-2024 ; - la revue et l'actualisation des contenus des programmes du MINPROFF ; - l'élaboration du Plan d'Actions du MINPROFF 2021.							

Action 03 GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE

Ces résultats ont été atteints grâce à l'appui des experts du MINFI, MINMAP et du MINEPAT et l'appropriation des procédures du budget programme et de l'application PROBMIS.

OBJECTIF	Assurer la bonne exécution financière des programmes au MINPROFF							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de document financier et budgétaire produits par an et dans les délais au MINPROFF				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2018					
	Valeur de référence:		2.0					
	Année cible:		2020					
	Valeur Cible		2.0				100	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		2					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	93 500 000	93 500 000	91 818 492	91 818 492	91 818 492	91 818 492	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le contexte de mise en œuvre de cette action a été marqué par la poursuite de l'opérationnalisation du budget programme, la stabilisation progressive de l'application PROBMIS, la réduction des ressources budgétaires au MINPROFF et la mise en place du cas COVID-19.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les activités majeures réalisées sont : - l'élaboration du Rapport Annuel de Performance (RAP) 2019 ; - le suivi des engagementsbudgétaires et élaboration du Projet de Performance Annuel (PPA) 2021 ; - l'accompagnement des ordonnateurs ; - le suivi et l'évaluation de l'exécution du budget. - la budgétisation des dépenses de l'année budgétaire 2021 du chapitre 43 (production du PTA) et le passage du MINPROFF pour la justification de cette budgétisation au MINFI, à l'Assemblée Nationale et au Senat.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Ces résultats ont été atteints grâce à l'appui des experts du MINFI, MINMAP et du MINEPAT et l'appropriation des procédures du budget programme et de l'application PROBMIS.							
Perspectives 2021	Il est prévu: - la production du RAP 2020 ; - l'élaboration du Projet de Performance Annuel (PPA) 2022 ; - le suivi des engagements Budgétaires ; - l'accompagnement des ordonnateurs.							

Action 04 DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE

Les activités susvisées ont été réalisées avec l'appui des partenaires techniques et financiers.

OBJECTIF	Mettre en place un dispositif fonctionnel de remontée et de diffusion des informations statistiques au MINPROFF							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de productions statistiques				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2018					
	Valeur de référence:		1.0					
	Année cible:		2020					
	Valeur Cible		1.0				100	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		1					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	101 935 478	101 935 478	0	0				
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le contexte de mise en œuvre de cette action a été marqué mise en œuvre du Programme Women Count.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les activités ci-après ont été réalisées : - la mise en place d'une base de données statistiques de genre en ligne au Cameroun ; - la contribution à l'assurance qualité de l'intégration du genre dans les opérations de recensement et d'enquête (RGAE, RGPH et ESSI) ; - l'élaboration du profil genre du Cameroun ; - l'équipement des services régionaux en charge de la statistique en matériel informatique pour la collecte des données ; - la poursuite de la mise en place d'un système d'information statistique.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les activités susvisées ont été réalisées avec l'appui des partenaires techniques et financiers.							
Perspectives 2021	En 2021, il est envisagé : - la finalisation de la mise en place du système d'information statistique ; - la construction de l'index genre du Dividende démographique ; - l'actualisation de la base de données des statistiques de genre en ligne.							

Action 05 AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL

Les résultats attendus ont été obtenus, grâce au système de Suivi de l'exécution physico-financière et d'évaluation des performances mis en place par le MINEPAT, en ce qui concerne les projets inscrits au BIP.

OBJECTIF	Améliorer la proportion des personnes disposant d'un poste de travail fixe							
Indicateur	Intitulé:		Nombres de bâtiments des services centraux et déconcentrés construits ou réhabilités et équipés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2018					
	Valeur de référence:		60.0					
	Année cible:		2020					
	Valeur Cible		70.0				45,71	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		32					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	726 579 452	726 579 452	650 525 705	650 525 705	525 634 686	503 064 686	80,8 %	77,33 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La réalisation de cette action s'est effectuée dans un environnement national particulièrement contraignant avec un resserrement des dépenses budgétaires et la priorité accordée aux projets structurants.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les activités majeures réalisées dans cette action ont été : - la réhabilitation des Délégations Régionales de l'Adamaoua et du Sud-ouest, des Délégations Départementales de la Mefou et Akono et de la Mifi ainsi que des Délégations d'Arrondissement de Kolofata, Guidiguis et Waza ; - l'équipement des Délégations Régionales de l'Adamaoua, du Centre et du Nord, des Délégations Départementales de la Vina, du Faro et Déo, du Djerem, de la Sanaga Maritime, du Nkam ainsi que des Délégations d'Arrondissement de Bafoussam, Deuk, Kombo Abedimo et Douala 4ème ; - l'équipement des services centraux et déconcentrés en matériels roulants (cinq **(05)** véhicules et de huit **(08)** motos) ; - l'équipement des services centraux et déconcentrés en matériel informatique (30 ordinateurs, 30 imprimantes, 30 onduleurs, 02 copieurs, 02 disques durs externes et 02 scanners).							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les résultats attendus ont été obtenus, grâce au système de Suivi de l'exécution physico-financière et d'évaluation des performances mis en place par le MINEPAT, en ce qui concerne les projets inscrits au BIP.							
Perspectives 2021	Le MINPROFF entend poursuivre l'amélioration du cadre de travail de son personnel par : - l'équipement des services centraux et déconcentrés en matériel informatique ; - l'équipement des services centraux et déconcentrés en matériel roulant ; - l'équipement des Services centraux et déconcentrés en matériel de visioconférences ; - la réhabilitation et l'équipement de certains services déconcentrés.							

Action 06 DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

les résultats ont été rendus possibles grâce à l'utilisation judicieuse des ressources allouées et l'appui des partenaires techniques et financiers.

OBJECTIF	Améliorer qualitativement les ressources humaines du MINPROFF							
Indicateur	Intitulé:		Proportion du personnel du MINPROFF ayant bénéficié d'un renforcement de capacité				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2018					
	Valeur de référence:		44.92					
	Année cible:		2020					
	Valeur Cible		50.0				51,73	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		38,8					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	229 720 710	229 720 710	149 112 386	149 112 386	149 112 386	139 752 386	100 %	93,72 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action est marquée par la survenance de la crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19, le plafonnement des ressources allouées aux formations, l'augmentation des effectifs, la contractualisation des ex-PPTE.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les activités majeures ci-après ont été réalisées : - la formation de **02** personnels en Master Genre et Développement ; - la formation de **25** utilisateurs et administrateurs de la base des données de genre en ligne ; - le renforcement des capacités de **25** responsables des services centraux et déconcentrés au premier secours en ligne aux survivantes de VBG ; - l'actualisation du fichier solde et personnels de l'Etat ; - la formation de **23** responsables en matière de collecte de données statistiques l'élaboration du plan de formation ; - l'imprégnation de **28** Inspecteurs des Affaires Sociales nouvellement sortis de l'ENAM et affectés au MINPROFF ; - la formation de **48** personnels des services déconcentrés des Régions du Littoral et de l'Ouest en matière de protection des droits de l'enfant. - la formation bilingue de **42** personnels des services centraux du ministère ; - la formation de **02** personnels en Master Genre ; - la formation d'un personnel en Management Public.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	les résultats ont été rendus possibles grâce à l'utilisation judicieuse des ressources allouées et l'appui des partenaires techniques et financiers.							
Perspectives 2021	- Les activités ci-après sont prévues : - la formation continue du personnel ; - l'actualisation du fichier solde et personnels de l'Etat ; - la poursuite de la formation du personnel en Genre et Développement ; - l'élaboration du plan de formation.							

Action 07 DEVELOPPEMENT DES TIC

Les résultats ont été obtenus, grâce à l'utilisation efficace et efficiente des ressources et à l'appui de l'ANTIC et du MINPOSTEL.

OBJECTIF	Optimiser les échanges administratifs entre les différentes structures du MINPROFF							
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en œuvre du schéma directeur du MINPROFF				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2018					
	Valeur de référence:		50.0					
	Année cible:		2020					
	Valeur Cible		60.0				108	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		65					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	32 870 158	32 870 158	8 985 000	8 985 000	8 985 000	8 985 000	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le contexte de mise en œuvre de cette action a été marqué par l'absence d'un schéma directeur au MINPROFF.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les activités majeures ci-après ont été réalisées : - la mise à jour et l'animation permanente du site Web du MINPROFF ; - la maintenance du parc informatique du MINPROFF ; - l'élaboration d'un plan de maintenance préventive ; - la conception d'une cartographie du parc informatique au niveau central.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les résultats ont été obtenus, grâce à l'utilisation efficace et efficiente des ressources et à l'appui de l'ANTIC et du MINPOSTEL.							
Perspectives 2021	En 2021, Il sera question : - la mise à jour et l'animation permanente du site Web du MINPROFF ; - l'élaboration d'un schéma directeur informatique ; - la poursuite du plan de mise en œuvre du plan de maintenance préventive ; - l'accompagnement du personnel à l'utilisation des TIC.							

Action 08 CONTROLE ET AUDIT INTERNE

Ce résultat a pu être atteint, en dépit de l'insuffisance des ressources, grâce à une bonne planification des activités.

OBJECTIF	Améliorer le fonctionnement et la performance des services au MINPROFF							
Indicateur	Intitulé:	Nombre de rapports de mission d'inspection produits au MINPROFF par an					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2018						
	Valeur de référence:	17.0						
	Année cible:	2020						
	Valeur Cible	18.0					88,88	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	16						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	139 142 421	139 142 421	114 693 577	114 693 577	114 693 577	114 693 577	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le contexte de mise en œuvre de cette action a été marqué par : - les difficultés liées au transfert de certaines compétences aux communes dans le cadre de la décentralisation ; - l'insuffisance des ressources financières et humaines mises à disposition par rapport aux missions de l'Inspection Générale ; - la nomination de nouveaux personnels aux postes de responsabilité ne maitrisant pas la Gestion Axée sur les Résultats.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les activités ci-après ont été réalisées : - mission de sensibilisation, de contrôle interne, d'évaluation du fonctionnement de 11 structures des services centraux et 24 des services déconcentrés et UTS des Régions de l'Adamaoua, du Centre et du Sud ; - le suivi de la mise en œuvre de l'Initiative à Résultats Rapides dans certains CPFF ; - la vulgarisation de la cartographie des risques ; - la production des outils d'évaluation ; - le suivi des recommandations des missions de sensibilisation, de contrôle interne et évaluation du fonctionnement dans 9 services centraux (DPSF, DPPFDE, DPEF, DEPC, DAG, CS, CELTRA, CI, SDACL), descente dans la Région de l'Adamaoua (DRPROFF, 05 DDPROFF, 05 CPFF, 01 DAPROFF), UPT de Ngaoundéré, Région du Centre (02 DDPROFF, DAPROFF/Obala, 02 CPFF (Monatélé et Ntui) ; Région du Sud (02 DDPROFF (Ntem et Océan), 04 CPFF (Ambam, Bipindi, Fifindi et Kribi).							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Ce résultat a pu être atteint, en dépit de l'insuffisance des ressources, grâce à une bonne planification des activités.							
Perspectives 2021	En 2021 il est prévu : - la poursuite des missions de contrôle interne et d'évaluation du fonctionnement des services du MINPROFF ; - la poursuite des coachings anti-corruption des responsables des structures ; - le suivi des cas de dénonciation des actes de corruption.							

Action 09 CONSEIL JURIDIQUE

Les résultats obtenus sont le fruit de la collaboration entre la Cellule Juridique et les autres structures.

OBJECTIF	Veiller au respect des lois et règlements au MINPROFF							
Indicateur	Intitulé:		Proportion de projet textes élaborés au MINPROFF				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2018					
	Valeur de référence:		100.0					
	Année cible:		2020					
	Valeur Cible		100.0				100	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		100					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	20 506 290	20 506 290	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été exécutée dans un contexte marqué par le développement du contentieux administratif.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les activités majeures ci-après ont été réalisées : - la poursuite des activités de conseil juridique au MINPROFF ; - l'émission des avis techniques sur les projets de conventions et des textes juridiques dans les domaines où le MINPROFF est engagé ; - la représentation du Ministère devant les tribunaux.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les résultats obtenus sont le fruit de la collaboration entre la Cellule Juridique et les autres structures.							
Perspectives 2021	En 2021, il sera question de: - la poursuite des activités de conseil juridique au MINPROFF ; - la poursuite des émissions des avis techniques sur les projets de conventions et des textes juridiques dans les domaines où le MINPROFF est engagé ; - la poursuite de la représentation du Ministère devant les tribunaux.							

Action 10 COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE

Les résultats ont été atteints grâce à l'accroissement des ressources liées à la communication.

OBJECTIF	Accroitre la visibilité des actions menées par le MINPROFF							
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'activité ayant fait l'objet d'une couverture médiatique					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2018						
	Valeur de référence:	51.0						
	Année cible:	2020						
	Valeur Cible	65.0					120	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	78						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	30 506 290	30 506 290	12 995 000	12 995 000	12 995 000	12 995 000	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été mise en œuvre dans un contexte marqué par le développement des nouvelles formes de communication et l'insuffisance de la communication institutionnelle. La survenance de la crise sanitaire liée à la pandémie du COVID-19, la crise humanitaire dans les Régions de l'Adamaoua, de l'Est et de l'Extrême-nord et de la crise socio politique dans les Régions du Nord-ouest et du Sud-ouest.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les activités majeures ci-après ont été réalisées : - l'intensification de la médiatisation des activités phares du MINPROFF ; - la production de **02** numéros de « Femmes et Familles Magazine » et de 02plaquettes spéciales Journée Internationale de la Femme et Journée Mondiale de la Femme Rurale 2020 ; - la production de **10** émissions radiophoniques« Femmes, Familles et Société » ; - la couverture médiatique de **68** activités menées par le MINPROFF (commémoration des journées, conférence-débat, tables rondes, audiences et autres rencontres) ; - le reportage photos ; - l'alimentation et l'animation du site web.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les résultats ont été atteints grâce à l'accroissement des ressources liées à la communication.							
Perspectives 2021	En 2021, il s'agira de : - la poursuite de la médiatisation des activités du MINPROFF ; - la production de quatre (04) numéros de « Femmes et Familles Magazine » ; - la production de 24 émissions radio « Femmes, Familles et Société ».							

Action 11 GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Les résultats obtenus sont satisfaisants.

OBJECTIF	Améliorer la gestion des ressources documentaires au MINPROFF							
Indicateur	Intitulé:	Proportion de service disposant d'un système d'archivage fonctionnel au MINPROFF					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2018						
	Valeur de référence:	70.0						
	Année cible:	2020						
	Valeur Cible	75.0					71,42	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	50						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	56 984 586	56 984 586	13 440 000	13 440 000	13 440 000	13 440 000	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été mise en œuvre dans un environnement marqué par : - l'insuffisance qualitative des ressources matérielles et humaines ; - l'insuffisance d'espace d'archivage ; - l'absence d'un système d'archivage numérisé.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les activités réalisées sont : - la poursuite de l'amélioration de la gestion des ressources documentaires ; - la gestion quotidienne du courrier ; - l'archivage des documents du MINPROFF.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les résultats obtenus sont satisfaisants.							
Perspectives 2021	En 2021, il sera question de : - la poursuite de l'amélioration de la gestion des ressources documentaires ; - la gestion quotidienne du courrier ; - l'archivage des documents du MINPROFF.							

2020
RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 575

PROMOTION DE LA FEMME ET DU GENRE

Responsable du programme

ABESSOLO ASSEKO CALICE

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Contribuer à l'amélioration de la situation de la femme dans tous les secteurs de la vie nationale	
Indicateur	Intitulé:	Taux de representation des femmes dans les postes de prise de decision
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence: Année de référence:	30.0 2018
	Valeur Cible Année cible:	32.0 2020
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: PROMOTION ET PROTECTION DES DROITS DE LA FEMME Action 02: INSTITUTIONALISATION DU GENRE Action 03: AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DE LA FEMME Action 04: RENFORCEMENT DE LA COUVERTURE NATIONALE EN STRUCTURES D'ENCADREMENT DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE	
DOTATIONS INITIALES	AE 3 814 039 397	CP 3 814 039 397
RESPONSABLE DU PROGRAMME	ABESSOLO ASSEKO CALICE,	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 575 a été exécuté dans un contexte marqué :

- Au plan international et régional, par la mise en œuvre du Programme de Développement Durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine ;
- Au plan national, par la crise humanitaire dans les Régions de l'Adamaoua, de l'Est et de l'Extrême-Nord, du fait de la situation sociopolitique en République Centrafricaine et les exactions de Boko Haram entrainant le déplacement de nombreuses familles ; la poursuite de la Campagne « He For She » pour un réel engagement des hommes à la cause féminine ; la situation sociopolitique dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest ; la mise en œuvre du Plan triennal spécial jeunes ; la mise en œuvre du Plan d'Urgence Triennal ; la mise en œuvre des projets relatifs à l'autonomisation économique de la femme ; l'élaboration des programmes pays de la FAO, du FIDA et du PAM , la survenue de la pandémie de la COVID-19.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020

L'objectif général de ce programme est de contribuer à l'amélioration de la situation de la femme dans tous les secteurs de la vie nationale. Des progrès sensibles ont été réalisés en vue de l'atteinte de cet objectif. Les actions menées ont permis d'intensifier la promotion de l'égalité et de l'équité entre les sexes.

Ainsi, il a été question de lutter contre les VBG, à travers le plaidoyer, la sensibilisation et l'éducation des communautés, des leaders d'opinion, des dépositaires de l'autorité traditionnelle, la sensibilisation contre les Violences Basées sur le Genre (VBG) et les

Mutilations Génitales Féminines, sur l'ensemble du territoire. De même, des actions spécifiques ont été menées, dans le cadre du renforcement des capacités politiques des femmes, de l'autonomisation économique des femmes et du renforcement de la couverture nationale en structures d'encadrement de la femme et de la famille. C'est ainsi que des milliers de femmes ont vu leurs capacités renforcées et des CPFF ont été réhabilités, équipés et sécurisés.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU		
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	95,21	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 4 139 933 843	CP 4 139 933 843
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -325 894 446	Ecart CP -325 894 446
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 2 117 736 804	CP 1 971 374 865
TAUX DE CONSOMMATION	51,15 %	47,62 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Les résultats obtenus ont été atteints au-delà des prévissions grâce à l'utilisation efficience des ressources de l'Etat, la solidarité gouvernementale, la synergie d'action avec divers partenaires, les organisations de la Société civile et les Médias.	
PERSPECTIVES 2021	Il sera question de poursuivre la mise en œuvre des actions du Programme, à savoir : - Promotion et protection des droits de la femme ; - Institutionnalisation du genre ; - Autonomisation économique de la femme ; - Renforcement de la couverture nationale en structures d'encadrement de la femme et de la famille.	

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020

Action 01 PROMOTION ET PROTECTION DES DROITS DE LA FEMME

Les résultats obtenus ont été atteints, grâce à la synergie d'actions avec divers partenaires et les organisations de la Société Civile et les Médias.

OBJECTIF	Lutter contre les violences basées sur le genre							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de femmes prises en charge dans les centres d'accueil des femmes en détresse et des Gender desk				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2018					
	Valeur de référence:		1775.0					
	Année cible:		2020					
	Valeur Cible		2084.0				95,96	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		2000					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	587 140 468	587 140 468	396 000 000	396 000 000	322 400 000	312 799 999	81,41 %	78,99 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de l'action a été marquée par : - La persistance des pratiques culturelles néfastes; - renforcement des capacités politiques des femmes ; - l'intensification de la réponse humanitaire ; - la crise sanitaire liée à la pandémie du COVID-19 ; - l'intensification de la lutte contre les violences basées sur le genre.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Activités majeures ci-après ont été réalisées : - des cadres opérationnels de promotion et de protection des droits de la femme auprès de **11.057.634** personnes ; - la mise en œuvre du Plan d'Actions National des Résolutions 1325 et connexes du Conseil de Sécurité des Nations-Unies « Femmes, Paix et Sécurité » ; - l'accompagnement psychosocial des survivantes de violences basées sur le genre dans les Régions du Nord-ouest et du Sud-ouest ; - la mise en œuvre du Programme conjoint "Accélération de la prévention des VBG et la prise en charge holistique des survivantes dans les régions les plus affectées du Cameroun" ; - la mise en œuvre du projet conjoint "Support for women's socio- economic activities around the value chains induced by COVID-19 in the North-West and South-West Regions"; - la vulgarisation du Manuel de formation politique des femmes auprès de **1.506.184** personnes ; - l'élaboration de **05** rapports pays en vue d'un meilleur suivi des instruments ratifiés (Rapport Beijing +25, CEDEF, Protocole de Maputo, Déclaration solennelle des Chefs d'Etats et de gouvernement sur l'égalité entre les hommes et les femmes de Brazzaville 2004, Plan d'Actions National de la résolution 1325) ; - la mise en œuvre du Projet « Peace Building Fund » ; - l'organisation des journées commémoratives dédiées à la femme.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les résultats obtenus ont été atteints, grâce à la synergie d'actions avec divers partenaires et les organisations de la Société Civile et les Médias.							

Perspectives 2021	Au cours de l'exercice 2021, il est envisagé : - la vulgarisation des cadres opérationnels de promotion et de protection des droits de la femme (Stratégie nationale de lutte contre les VBG te plan d'action national de lutte contre les MGF) ; - l'accompagnement psychosocial des femmes et des filles en contexte humanitaire ; - l'élaboration de la 2ème génération du plan d'action des résolutions 1325 et connexes sur Femmes, Paix et Sécurité ; - la poursuite de la vulgarisation des instruments juridiques de promotion et de protection des droits de la femme ; - la poursuite du renforcement des capacités politiques des femmes; - la mise en œuvre des cadres de coopération et de partenariat en matière de promotion et de protection des droits des femmes ; - l'intensification de la sensibilisation et du plaidoyer pour la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles, les pratiques culturelles néfastes, les discriminations à leur égard et les atteintes à leurs droits fondamentaux ; - la production et la défense des rapports pays de mise en œuvre des instruments juridiques et des conventions ratifiés en matière de protection de la femme ; - l'organisation des journées commémoratives dédiées à la femme.

Action 02 INSTITUTIONALISATION DU GENRE

Les résultats ont été atteins grâce à la solidarité gouvernementale, l'implication des OSC et le renforcement des partenariats avec les acteurs sociaux et institutionnels.

OBJECTIF	Promouvoir la prise en compte du genre dans la vie publique							
Indicateur	Intitulé:		Pourcentage d'activités visant les femmes dans les programmes ministériels				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2018					
	Valeur de référence:		22.0					
	Année cible:		2020					
	Valeur Cible		30.0				66,66	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		20					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	498 364 044	498 364 044	243 393 580	243 393 580	156 993 580	147 393 579	64,5 %	60,56 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de l'action est marquée par : - les hautes Directives du Chef de l'Etat relatives à la prise en compte du genre dans les budgets des administrations ; - la poursuite de la mise en œuvre du Programme de Développement Durable à l'horizon 2030 et de l'agenda 2063 de l'Union Africaine ; - la crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les activités majeures ci-après ont été réalisées : L'évaluation de l'intégration du genre dans les politiques, les programmes et budgets lors des conférences élargies de budgétisation et l'élaboration des CDMT.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les résultats ont été atteins grâce à la solidarité gouvernementale, l'implication des OSC et le renforcement des partenariats avec les acteurs sociaux et institutionnels.							
Perspectives 2021	Au cours de l'exercice 2021, il est envisagé : - le suivi de la prise en compte du genre dans tous les secteurs de développement; - l'élaboration et la vulgarisation des outils d'intégration du genre dans les plans de développement national, régional et local - l'évaluation et la révision du PAMS/PNG ; - la sensibilisation des familles sur la scolarisation de la jeune fille ; - le renforcement des capacités des membres des Conseils Régionaux en genre (Concept genre et notions connexes, outils d'intégration, budgétisation sensible au genre) ; - le renforcement des capacités des membres des Exécutifs communaux en genre (Outils d'intégration du genre, planification stratégique, planification opérationnel, budgétisation sensible au genre) ; - la traduction et la diffusion du cahier de charges des points focaux genre.							

Action 03 AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DE LA FEMME

Les résultats ont été atteints au-delà des prévisions grâce à l'utilisation efficiente des ressources de l'Etat et à l'appui des Partenaires Techniques et Financiers.

OBJECTIF	Renforcer les capacités entrepreneuriales des femmes							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de femmes et filles formées en AGR				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2018					
	Valeur de référence:		222006.0					
	Année cible:		2020					
	Valeur Cible		50000.0				130,82	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		39247					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	2 427 062 598	2 427 062 598	3 190 952 093	3 190 952 093	1 458 657 189	1 426 135 523	45,71 %	44,69 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le contexte de mise en œuvre de cette action a été marqué par la réponse aux effets des crises sanitaire et humanitaire, la persistance de la pauvreté chez les femmes, particulièrement en zone rurale et l'évaluation des prestations des CPFF et la mise en route du processus de réforme des programmes de formation.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les activités majeures ci-après ont été réalisées - l'élaboration et la vulgarisation de la plaquette des projets et programmes économiques gouvernementaux et des partenaires du secteur rural auprès de **700** personnes ; - le suivi de quatre organisations paysannes féminines bénéficiaires des subventions accordées dans le cadre de la mise en œuvre du Programme GCCASP ; - le suivi du fonctionnement des Centres de Promotion de la Femme et de la Famille dans les Régions du Centre, Sud et de l'Est ; - la formation de **34.709** filles et femmes au montage et à la gestion des Activités Génératrices de Revenus (AGR) ; - la formation de **552** couturières à la confection des masques dans le cadre de la riposte contre la COVID-19 ; - la formation de **1000** femmes à la fabrication artisanale du savon en liquide et en gel hydro alcoolique ; - l'octroi du matériel agro-pastoral à **304** groupes de femmes et d'un appui financier à **147** femmes/**10** groupes de femmes pour la mise en place des AGR ; - la mise en œuvre du projet d'éducation de seconde génération pour le renforcement des capacités des jeunes filles issues des populations réfugiées, des communautés hôtes et des déplacés internes dans les Centres de Promotion de la Femme et de la Famille (CPFF) de Bertoua, Mokolo, Mora et les camps des réfugiés de Minawao et de Ngam à date **2350** femmes ont déjà été formées et **1300** installées ; - la mise en œuvre du volet « autonomisation de la femme » du Projet « Central Africa Backbone » et la validation de 30 programmes de formation et 30 guides selon l'approche par compétence dans les domaines ciblés, au profit des CPFF ; - le renforcement des capacités de **136** femmes en matière d'éducation nutritionnelle et sur l'utilisation du bio digesteur, dans le cadre du Projet de Développement de l'Elevage; - la formation de **500** jeunes et femmes âgées de 15 à 46 ans, porteurs de projets et l'appui à l'installation de **300,** dans le cadre du projet de mitigation des impacts socioéconomiques de la COVID-19 sur les petites et moyennes entreprises.							

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les résultats ont été atteints au-delà des prévisions grâce à l'utilisation efficiente des ressources de l'Etat et à l'appui des Partenaires Techniques et Financiers.
Perspectives 2021	Pour l'année 2021, il s'agira de réaliser les activités suivantes : - la formation des filles et des femmes en entrepreneuriat et gestion des Activités Génératrices de Revenus(AGR) ; - l'appui à la résilience socio-économique des femmes et des filles face à la COVID-19 y compris en milieu rural ; - l'octroi d'appuis financiers et du petit matériel agricole aux groupes de femmes ; - le renforcement des capacités entrepreneuriales des femmes ; - la mobilisation des ressources dans la perspective de la mise en œuvre du Programme d'Appui au Genre, au Changement Climatique et à l'Agriculture (GCCASP) ; - la poursuite de la mise en œuvre du projet « Genre et accélération de l'autonomisation économique de la femme le long du corridor Batchenga-Ntui-Yoko-Lena» ; - le renforcement de partenariat et du plaidoyer pour la digitalisation des CPFF ; - la mise en œuvre du projet « Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique au Sahel (SWEDD)» ; - la finalisation de l'actualisation des programmes de formation dans les CPFF ainsi que la formation des formateurs selon l'approche par compétence ; - l'appui au développement du football féminin.

Action 04 RENFORCEMENT DE LA COUVERTURE NATIONALE EN STRUCTURES D'ENCADREMENT DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE

Les résultats attendus en termes de réhabilitation, de sécurisation et d'équipement des CPFF ont été atteints, grâce au système de Suivi de l'exécution physico-financière et d'évaluation des performances mis en place par le MINPROFF, en ce qui concerne les projets inscrits au BIP.

OBJECTIF	Accroître le nombre d'Unités Techniques Spécialiées (UTS) fonctionnelles							
Indicateur	Intitulé:	Nombre de Centres de Promotion de la Femme et de la Famille(CPFF), d'Unités Polivalente de Transformation(UPT) et de Centres de Technologies Appropriées (CTA) créés et fonctionnelles					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2018						
	Valeur de référence:	99.0						
	Année cible:	2020						
	Valeur Cible	104.0					103,84	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	108						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	301 472 287	301 472 287	309 588 170	309 588 170	179 686 035	85 045 764	58,04 %	27,47 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été mise en œuvre dans un contexte de priorisation des ressources aux projets de réhabilitation, de sécurisation et d'équipement des CPFF.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les activités majeures réalisées ont principalement été : - **la réhabilitation des Centres de Promotion de la Femme et de la Famille (CPFF)** de Ngaoundéré, Maroua 1er, Mokolo, Bertoua , Guider,Mbouda, Eseka , Wum , Meyomessala, Limbé, Bagangté, Bafoussam, Kribi et Tcholiré et de ceux d'Akono et d'Ambam sont en cours de réhabilitation ; - **l'équipement des CPFF** de Tignere, Mokolo, Soa, Akono , Eseka, Ndobian, Douala 5eme, Garoua 1er, Guider, Bamenda 1er, Bafoussam 1er, Meyomessala, Mvengue, Mudemba ; Pette-Bandjoun, Wum et Muyuka ; - **la sécurisation des CPFF** de Yaoundé 6, Nguelebock, Bertoua, Bourha, Mbanga Bibémi , Bafoussam 1er, Biwong bulu et Wum; et celle en cours de Limbé, Muyuka et Mbandjock .							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les résultats attendus en termes de réhabilitation, de sécurisation et d'équipement des CPFF ont été atteints, grâce au système de Suivi de l'exécution physico-financière et d'évaluation des performances mis en place par le MINPROFF, en ce qui concerne les projets inscrits au BIP.							
Perspectives 2021	En 2021, il sera question de : - la construction des CPFF de Dzeng et de Nkambe ; - l'achèvement du CPFF d'Okola ; - la réhabilitation des CPFF de Mbalmayo, Mouanko, Bamenda 2, Sa'a , Esse, Batouri et Doumé; - la sécurisation des CPFF de Kousseri, Garoua et Buéa ; - l'équipement des CPFF de Mouanko, Mbalmayo, Yaoundé3 , Mundemba, Ambam, Meiganga, Sangmelima, Mvangan, Limbé, MayoBaléo, Eséka, Bourha, Pouma, Eyumojock, Ndop, Koutaba et Meyomessi .							

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Dans l'optique de réaliser la contribution attendue du secteur social, en vue d'atteindre les objectifs du DSCE arrivé à son terme à la fin de l'année 2020, le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille s'est fixé comme objectif stratégique : **une femme au rôle social renforcé et économiquement autonome, une famille stable et harmonieuse.**

A cet effet, les priorités ont été axées sur la mise en œuvre cohérente et intégrée des trois programmes ci-après :

- Développement de la famille et protection des droits de l'enfant ;
- Appui institutionnel et Gouvernance ;
- Promotion de la femme et du genre.

La performance globale du MINPROFF s'apprécie au regard des résultats obtenus dans la mise en œuvre de chaque programme.

Développement de la famille et protection des droits de l'enfant

Le programme a pour objectif de contribuer au développement et au renforcement de la stabilité et de l'harmonie familiale. Il est question de prévenir les dysfonctionnements au sein des couples et des familles, d'atténuer les effets néfastes de la pauvreté au sein des familles, de contribuer à la lutte contre les IST/VIH/SIDA et de créer une synergie d'actions des parties prenantes en matière de promotion et de protection de la famille et des droits de l'enfant.

Les actions réalisées ont permis d'assurer un meilleur encadrement des familles ainsi qu'une meilleure appropriation des droits de l'enfant par les communautés. En effet, la mise en œuvre du Programme d'éducation prénuptiale, matrimoniale et familiale a contribué au renforcement des capacités de plusieurs veuves ainsi qu'à l'octroi des appuis financiers et/ou matériels pour la mise en place de leurs AGR, à l'information, à la sensibilisation et à l'accompagnement des couples vivant en union libre en vue de la légalisation de leur union. Ainsi, le Ministère a a pporté son appui à la régularisation de milliers d'unions et a octroyé des aides et secours aux familles nécessiteuses et personnes indigentes.

Par ailleurs, le renforcement des capacités des intervenants sociaux et l'intensification des actions de mobilisation communautaire en faveur de la promotion des pratiques familiales essentielles ont permis d'apporter des réponses plus appropriées aux problèmes des familles.

En matière de protection des droits de l'enfant, les principaux instruments juridiques nationaux, régionaux et internationaux ont été vulgarisés auprès des populations cibles. En outre, des actions de plaidoyer en faveur de l'abandon des mariages d'enfants ont été menées auprès des parlementaires, des autorités administratives, des leaders traditionnels et religieux dans les zones de forte prévalence, pour susciter une réponse nationale concertée visant une meilleure protection de l'enfant.

Appui institutionnel et Gouvernance

Ce programme a pour objectif de renforcer la gouvernance et les capacités institutionnelles en matière de promotion de la femme et de la famille. Pour mesurer l'atteinte de cet objectif, il a été retenu comme indicateur, le taux de réalisation des activités budgétisées au MINPROFF.
Au terme de l'année 2020 et compte tenu du niveau d'exécution des trois programmes du département ministériel, il se dégage un taux de réalisation de **94,64%.** Ce qui représente une performance remarquable permettant au MINPROFF de se rapprocher de la cible projetée.
Cette performance a été atteinte grâce au renforcement des capacités et l'accompagnement des acteurs intervenant dans la mise en œuvre des programmes. Ce qui a favorisé une meilleure appropriation par ceux-ci des techniques de la Gestion Axée sur les Résultats et des outils de pilotage de la performance.
Il y a cependant lieu de relever l'insuffisance des ressources humaines, matérielles et financières qui constitue une entrave à la réalisation optimale des objectifs visés.

Promotion de la femme et du genre

Le programme se propose de contribuer à l'amélioration de la situation de la femme dans tous les secteurs de la vie nationale. Les actions réalisées ont permis d'intensifier la promotion de l'égalité et de l'équité entre les sexes.

Par ailleurs, dans une démarche participative et multisectorielle à travers le plaidoyer, la sensibilisation et l'éducation des communautés, des leaders d'opinion, des dépositaires de l'autorité traditionnelle en vue de la prévention des Violences Basées sur le Genre (VBG), les Mutilations Génitales Féminines et Pratiques Culturelles Néfastes se sont poursuivies sur l'ensemble du territoire. En vue d'un meilleur positionnement des femmes dans les instances décisionnelles. De même, des actions spécifiques ont été menées afin d'accélérer l'autonomisation économique des femmes. Dans ce sens, des appuis financiers ont été octroyés aux femmes et groupes de femmes pour la mise en place des AGR, des sessions de formation des femmes et des filles en entreprenariat et gestion des AGR ont été organisées, la réhabilitation, la sécurisation et l'équipement de certains CPFF réalisés.

3.2. LEÇONS APPRISES

La qualité du Rapport Annuel de Performance (RAP) est tributaire d'une bonne maturation des activités et tâches, d'une programmation pertinente et cohérente, d'une allocation adéquate des ressources et d'une mise en œuvre efficace.

Une bonne définition des indicateurs des programmes permet d'améliorer le suivi et l'évaluation des performances desdits programmes.

Aussi, l'absence de données statistiques ne facilite pas la détermination des valeurs de référence de certains indicateurs. D'où la nécessité de rendre opérationnel le Système d'Informations Statistiques du Ministère, à travers le renforcement de la collaboration avec les institutions de production des statistiques à l'instar de l'Institut National de la Statistique, afin de favoriser la collecte régulière des données, de permettre l'élaboration des indicateurs sexospécifiques compte tenu des exigences inhérentes à l'approche genre et l'inclusion des plus vulnérables de renseigner fidèlement les indicateurs retenus.

Par ailleurs, le budget programme étant une construction permanente, il est nécessaire que le pilotage stratégique et opérationnel des programmes du Ministère soit maîtrisé par tous les acteurs de la chaîne, aussi bien au niveau central que déconcentré.

Une coordination cohérente des programmes est gage de l'efficacité du budget programme.

3.3. PERSPECTIVES 2021

Le MINPROFF se propose, au cours de l'année 2021, de mener plusieurs actions découlant des trois programmes mis en œuvre.

En ce qui concerne le **Développement de la Famille et la Protection des Droits de l'Enfant,** un accent particulier sera mis sur **:**

- l'appui et l'accompagnement des couples vivants en union libre en vue de la régularisation et la sécurisation juridique de leurs unions ;
- la lutte contre les violences conjugales, familiales et domestiques ;
- l'octroi des aides et secours aux personnes indigentes et /ou nécessiteuses y compris en contexte humanitaire ;
- l'appui à la réalisation des Activités Génératrices de Revenus (AGR) des veuves ;
- la poursuite de l'assistance aux personnes et familles indigentes, nécessiteuses y compris en contexte humanitaire ;
- la poursuite de la mise en œuvre du plan national de réduction des violences conjugales, domestiques et familiales ;
- le renforcement des capacités des intervenants sociaux et des responsables du MINPROFF en matière d'éducation à la vie familiale ;
- la mobilisation communautaire pour la lutte contre la propagation de la COVID-19 ;
- la mobilisation des familles et des communautés pour la santé ;
- la poursuite de la mise en œuvre du plan sectoriel femmes et familles de lutte contre le VIH/SIDA, du Plan opérationnel du MINPROFF de lutte contre la mortalité maternelle et infanto juvénile, du Programme National de lutte contre la Malnutrition et du Programme National de lutte contre la Drogue ;
- le renforcement de la sensibilisation en faveur de la promotion des Pratiques Familiales Essentielles ;

- l'appui à l'enregistrement à l'état civil des enfants issus des familles vulnérables ;
- la poursuite de l'élaboration du draft zéro du Rapport Unique valant 6ème et 7ème Rapports Périodiques de mise en œuvre de la Convention relative aux Droits de l'Enfant (CDE) période 2015-2021 ;
- l'élaboration u Rapport Périodique de la mise en œuvre de la CADBEE ;
- la poursuite de la vulgarisation des instruments juridiques de protection de l'enfant auprès des familles et des communautés ;
- la poursuite de l'opérationnalisation de la ligne d'assistance aux enfants victimes de violences ;
- le développement des structures d'encadrement de la petite enfance ;
- la mise en œuvre de plan d'actions multisectoriel pour mettre fin aux mariages d'enfants au Cameroun ;
- l'organisation des journées commémoratives dédiées à l'enfant et à la fille.

S'agissant du programme **Appui institutionnel et Gouvernance,** il s'agira de conduire les actions suivantes **:**

- la tenue des réunions de coordination ;
- l'organisation de la Conférence Annuelle des Responsables des Services Centraux, Déconcentrés et des Unités Techniques Spécialisées ;
- le suivi de la mise en œuvre de la feuille de route et du Plan d'action 2020 ;
- le renforcement de l'implémentation du dialogue de gestion ;
- les visites des services ;
- l'actualisation des outils de pilotage de la performance ;
- l'élaboration du CDMT 2022-2024 ;
- la revue et l'actualisation des contenus des programmes du MINPROFF ;
- l'élaboration du Plan d'Actions du MINPROFF 2021 ;
- la production du RAP 2020 ;
- l'élaboration du Projet de Performance Annuel (PPA) 2022 ;
- le suivi des engagements Budgétaires ;
- l'accompagnement des ordonnateurs ;
- la finalisation de la mise en place du système d'information statistique ;
- la construction de l'index genre du Dividende démographique ;
- l'actualisation de la base de données des statistiques de genre en ligne ;
- l'équipement des services centraux et déconcentrés en matériel informatique ;
- l'équipement des services centraux et déconcentrés en matériel roulant ;
- l'équipement des Services centraux et déconcentrés en matériel de visioconférences ;
- la réhabilitation et l'équipement de certains services déconcentrés ;
- la formation continue du personnel ;
- l'actualisation du fichier solde et personnels de l'Etat ;
- la poursuite de la formation du personnel en Genre et Développement ;
- l'élaboration du plan de formation ;

- la mise à jour et l'animation permanente du site Web du MINPROFF ;
- l'élaboration d'un schéma directeur informatique ;
- la poursuite du plan de mise en œuvre du plan de maintenance préventive ;
- l'accompagnement du personnel à l'utilisation des TIC ;
- la poursuite des missions de contrôle interne et d'évaluation du fonctionnement des services du MINPROFF ;
- la poursuite des coachings anti-corruption des responsables des structures ;
- le suivi des cas de dénonciation des actes de corruption ;
- la poursuite des activités de conseil juridique au MINPROFF ;
- la poursuite des émissions des avis techniques sur les projets de conventions et des textes juridiques dans les domaines où le MINPROFF est engagé ;
- la poursuite de la représentation du Ministère devant les tribunaux ;
- la poursuite de la médiatisation des activités du MINPROFF ;
- la production de quatre (04) numéros de « Femmes et Familles Magazine » ;
- la production de 24 émissions radio « Femmes, Familles et Société » ;
- la poursuite de l'amélioration de la gestion des ressources documentaires ;
- la gestion quotidienne du courrier ;
- l'archivage des documents du MINPROFF.

Pour ce qui est de la **Promotion de la Femme et du Genre,** l'emphase sera mise sur :

- la vulgarisation des cadres opérationnels de promotion et de protection des droits de la femme (Stratégie nationale de lutte contre les VBG te plan d'action national de lutte contre les MGF) ;
- l'accompagnement psychosocial des femmes et des filles en contexte humanitaire ;
- l'élaboration de la 2ème génération du plan d'action des résolutions 1325 et connexes sur Femmes, Paix et Sécurité ;
- la poursuite de la vulgarisation des instruments juridiques de promotion et de protection des droits de la femme ;
- la poursuite du renforcement des capacités politiques des femmes;
- la mise en œuvre des cadres de coopération et de partenariat en matière de promotion et de protection des droits des femmes ;
- l'intensification de la sensibilisation et du plaidoyer pour la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles, les pratiques culturelles néfastes, les discriminations à leur égard et les atteintes à leurs droits fondamentaux ;
- la production et la défense des rapports pays de mise en œuvre des instruments juridiques et des conventions ratifiés en matière de protection de la femme ;
- l'organisation des journées commémoratives dédiées à la femme ;
- le suivi de la prise en compte du genre dans tous les secteurs de développement;
- l'élaboration et la vulgarisation des outils d'intégration du genre dans les plans de développement national, régional et local
- l'évaluation et la révision du PAMS/PNG ;

- Sensibilisation des familles sur la scolarisation de la jeune fille ;
- le renforcement des capacités des membres des Conseils Régionaux en genre (Concept genre et notions connexes, outils d'intégration, budgétisation sensible au genre) ;
- le renforcement des capacités des membres des Exécutifs communaux en genre (Outils d'intégration du genre, planification stratégique, planification opérationnel, budgétisation sensible au genre) ;
- la traduction et la diffusion du cahier de charges des points focaux genre ;
- la formation des filles et des femmes en entrepreneuriat et gestion des Activités Génératrices de Revenus(AGR) ;
- l'appui à la résilience socio-économique des femmes et des filles face à la COVID-19 y compris en milieu rural ;
- l'octroi d'appuis financiers et du petit matériel agricole aux groupes de femmes ;
- le renforcement des capacités entrepreneuriales des femmes ;
- la mobilisation des ressources dans la perspective de la mise en œuvre du Programme d'Appui au Genre, au Changement Climatique et à l'Agriculture (GCCASP) ;
- la poursuite de la mise en œuvre du projet « Genre et accélération de l'autonomisation économique de la femme le long du corridor Batchenga-Ntui-Yoko-Lena» ;
- le renforcement de partenariat et du plaidoyer pour la digitalisation des CPFF ;
- la mise en œuvre du projet « Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique au Sahel (SWEDD)» ;
- la finalisation de l'actualisation des programmes de formation dans les CPFF ainsi que la formation des formateurs selon l'approche par compétence ;
- l'appui au développement du football féminin ;
- la construction des CPFF de Dzeng et de Nkambe ;
- l'achèvement du CPFF d'Okola ;
- la réhabilitation des CPFF de Mbalmayo, Mouanko, Bamenda 2, Sa'a, Esse, Batouri et Doumé
- la sécurisation des CPFF de Kousseri, Garoua et Buéa ;
- l'équipement des CPFF de Mouanko, Mbalmayo, Yaoundé3 , Mundemba, Ambam, Meiganga, Sangmelima, Mvangan, Limbé, Mayo-Baléo, Eséka, Bourha, Pouma, Eyumojock, Ndop, Koutaba et Meyomessi .